BAYONNE, le 31/08/2016

Voici quelques informations concernant la saison 2016 / 2017.

**Date d’Inscription ou de réinscription**

Le Mercredi 9 Septembre 2016, de 18h00 à 20h00, au gymnase des Hauts de Ste-Croix.

**Apporter :**

* Un chèque de 97 €, montant de la cotisation annuelle (82€ par enfant supplémentaire inscrit).
* Un certificat médical.
* Une autorisation parentale dûment complétée et signée (3 signatures).
* Une autorisation concernant le droit à l’image dûment complétée.
* Une photo d’identité

Le dossier devra être remis **complet** et ce avant le 9 octobre 2016.

**Date de reprise et lieu d’entraînement**

**Les entraînements auront lieu au gymnase des Hauts de Sainte-Croix.**

Reprise pour tous : Mercredi 9 Septembre 2016

###### Horaires :

Adultes (nés en 2001 et antérieurement) :

Mercredis et vendredis de 19 heures à 21 heures.

Samedis de 17 heures à 19 heures.

Pupilles (nés de 2002 à 2007 inclus) :

Mercredis et vendredis de 18h00 à 20h00.

Jeunes Poussins (nés de 2008 à 2010 inclus) :

Mercredis et vendredis de 18h00 à 19h30.

Nous vous rappelons que nous pratiquons la gymnastique sportive qui débouche sur des **compétitions** pour tous, ce qui implique un travail assidu pour des jeunes aimant ce sport.

La présence à tous les entraînements est donc indispensable, **ainsi qu’aux compétitions**, sauf cas de force majeure.

La gymnastique est un sport difficile et formateur qui impose une certaine discipline, en particulier pour la sécurité, et ne doit pas être confondue **avec une activité de loisir ou de garderie.**

Nous comptons sur la compréhension de tous.

Le Président de la section

Jean-François IRIART